

## SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA (OACI) 41/20

### DYNAMITAGE—BAIE-COMEAU (QUÉBEC)

Des activités de dynamitage auront lieu à Baie-Comeau, au Québec. La hauteur maximale des débris sera de 394 pieds au-dessus du sol (AGL) ou de 1 148 pieds au-dessus du niveau de la mer (ASL).

Le dynamitage aura lieu dans un rayon de 3,61 milles marins (NM) centré aux coordonnées suivantes :

49° 16' 14" N 68° 17' 34" W

La zone de dynamitage se situe à environ 4 NM au nord-nord-est (NNE) de l'héliport de Baie-Comeau/Héli-Manicouagan (CSN9). Les détails des changements de procédure mis en œuvre en raison de ces activités de dynamitage seront diffusés par NOTAM, par une modification de publication, ou les deux.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA  
1601, avenue Tom Roberts  
Ottawa (Ontario) K1V 1E5

Courriel : [landuse@navcanada.ca](mailto:landuse@navcanada.ca)



James Ferrier  
Directeur, Gestion de l'information aéronautique